

ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE



INITIALE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

ALN

589 chemin du Niel

83230 BORMES LES MIMOSAS

Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale sur site en date du 06/05/2025 réalisée par un conseiller référencé par l'UIMM et circonstanciée par un rapport établissant une synthèse et les résultats (rapport n° UIMMALM13_202505_007).

Cette attestation est délivrée pour une durée de 3 ans avec l'engagement de **ALN** à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'un entretien de suivi au cours de la deuxième année suivant l'obtention de la charte.

+



Le Président de l'UIMM M. Éric TRAPPIER

2

Fait à Bormes-les-Mimosas, le 22/05/2025

Le Président l'UIMM Alpes-Méditerranée

M. Pascal KUHN



